CLICANOO
le journal de l'île de la Réunion

Article mis en ligne le 2 octobre 2004 - 00h00

ENVIRONNEMENT

Collège Titan au Port : Nouveau dépassement du seuil de pollution

Le seuil légal de pollution au dioxyde de soufre a été à nouveau franchi jeudi au collège Titan.

C'est le troisième dépassement du seuil de pollution constaté depuis la rentrée scolaire au collège Titan, au Port. Jeudi, l'Observatoire réunionnais de l'air a enregistré sept moyennes horaires de dioxyde de soufre supérieures à la limite légale de 300 microgrammes, avec des pics allant jusqu'à 407 microgrammes. Ces mesures, effectuées depuis le mois de juin par un laboratoire mobile installé sur le parking du collège, confortent les enseignants qui se plaignent depuis de longs mois des fumées brune et orange qui retombent sur l'établissement. Cette fois ci, c'est le seuil de recommandation qui a été dépassé. Les autorités recommandent aux sujets connus comme étant sensibles d'éviter les exercices physiques intenses. Il y a quinze jours, c'était le seuil d'alerte qui était déclenché, degré au dessus, où il est recommandé à tous d'éviter les activités physiques intenses, et de privilégier les activités en extérieur. La centrale thermique d'EDF, située à quelques centaines de mètres du collège, est évidemment montrée du doigt. Les responsables d'EDF étudient actuellement la possibilité de réhausser certaines cheminées trop basses, ce qui permettrait une meilleure dispersion des fumées. L'entreprise assure aussi qu'un fioul à très faible teneur en soufre sera utilisé dès le début d'année prochaine. En attendant, les élèves du collège Titan et l'ensemble des riverains de la centrale continuent de tousser.

Imprimé via **http://www.clicanoo.com**
© 1998-2005, Journal de l'Ile de La Réunion